

SIAE des communes du BAS-LANGUEDOC

# RAPPORT D'ACTIVITE DU SIAE DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC



*Service de l'Adduction d'eau potable*



**Exercice  
2018**

• SIAE des communes  
**du Bas Languedoc**  
2, Chemin de l'Infirmierie – BP15  
34 340 MARSEILLAN

**Document établi**  
**juillet 2019**  
selon l'article L.5211-39  
du CGCT

# 1. CONTEXTE

Le présent rapport, au vu des dispositions relatives au fonctionnement des EPCI, notamment en ce qui concerne la démocratisation et la transparence (Art. L5211-39 du CGCT), a pour objet de retracer l'activité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du BAS-LANGUEDOC pour l'année **2018**.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau des Communes du Bas-Languedoc regroupe deux catégories de communes :

• La première catégorie, dénommée les **RURAUX**, est constituée des collectivités où sont assurées la production, l'adduction et la distribution d'eau potable soit :

- BOUZIGUES, GIGEAN, LOUPIAN, MARSEILLAN, MIREVAL, MONTBAZIN, POUSSAN, VIC-LA-GARDIOLE, VILLEVEYRAC
- La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour les communes
  - MONTAGNAC
  - PINET
  - VIAS
- Montpellier Méditerranée Métropole pour les communes
  - COURNONSEC
  - COURNONTERRAL
  - FABREGUES
  - LAVERUNE
  - MURVIEL-LES-MONTPELLIER
  - PIGNAN
  - SAINT-GEORGES-D'ORQUES
  - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
  - SAUSSAN

• La deuxième catégorie, dénommée les **URBAINS**, est constituée des collectivités où ne sont assurées que la production et l'adduction d'eau potable soit :

- La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour la commune
  - AGDE
- SETE
- MEZE
- Syndicat FRONTIGNAN /BALARUC-LES-BAINS/ BALARUC-LE-VIEUX

# 2. INDICATEURS FINANCIERS

## 2.1. Indicateurs financiers généraux

### 2.1.1. Recettes d'exploitation

En 2018, la recette d'exploitation du Syndicat résultant du prix du service d'alimentation en eau potable est de **5 014 351 €€**.

Pour la partie exploitante, cette recette s'élève à **9 573 366 €**.

### 2.1.2. Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2018
Encours de la dette	32 487 318,03 €
Annuité	2 990 894,76 €
Flux de trésorerie	6 244 302,99 €
Ratio d'endettement (année)	5,2
Population desservie permanente (200 000)	162,44 €
Population desservie estivale (500 000)	64,97 €

## 2.2. Prix de l'eau

### 2.2.1. Le prix de l'eau Ruraux

**Evolution du tarif de l'eau**

	Désignation	2018	2019
Part de l'exploitant	Abonnement ordinaire	38,8100 €	39,6900 €
	Tranche 1 (0 à 150 m3)	0,6578 €	0,6726 €
	Tranche 2 ( + 150 m3)	0,8668 €	0,8864 €
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire	37,6500 €	37,6500 €
	Tranche 1 (0 à 150 m3)	0,3171 €	0,3171 €
	Tranche 2 ( + 150 m3)	0,7113 €	0,7113 €
Tiers [€/m3]	Agence de l'eau prélèvement	0,0800 €	0,0800 €
	Contre valeur pollution	0,2900 €	0,2700 €
TVA [%]		5,50%	5,50%

## Composantes de la facture d'un usager de 120 m3

	2018	2019	
		Facture 120 m <sup>3</sup>	Prix au m <sup>3</sup>
Exploitant	117,74 €	120,40 €	1,00 €
Collectivité	75,70 €	75,70 €	0,63 €
<b>Sous Total Hors Taxes, Agence de l'eau et CVP</b>	<b>193,44 €</b>	<b>196,10 €</b>	<b>1,63 €</b>
Agence de l'eau prélèvement	9,60 €	9,60 €	0,08 €
Redevance pollution	34,80 €	32,40 €	0,27 €
<b>Sous Total HT</b>	<b>237,84 €</b>	<b>238,10 €</b>	<b>1,98 €</b>
TVA	13,08 €	13,10 €	
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>250,92 €</b>	<b>251,20 €</b>	<b>2,09 €</b>

Prix du m3 pour un usager consommant 120 m3/an

en TTC :	2,09 €
en HT (collectivité+ fermier) :	1,63 €

## 2.2.2. Le prix de l'eau Ventes URBAINS

### Evolution du tarif de l'eau et Composantes de la facture

		AGDE	SETE	SIAEP F/B	MEZE
Volume Souscrit en m3/J		36 800	19 500	16 300	4 000
Participation des Urbains au budget du Syndicat / à leur volume de pointe souscrit	Aux emprunts	712 700,45 €	377 591,21 €	315 648,22 €	77 369,41 €
	Frais de gestion	148 324,10 €	78 582,63 €	65 691,33 €	16 101,78 €
	<i>Total participation</i>	861 024,55 €	456 173,84 €	381 339,55 €	93 471,19 €
m3 facturés		4 756 757	1 705 657	3 466 852	835 789
Coût du m3		0,1810 €	0,2674 €	0,1100 €	0,1118 €
Surtaxe SBL		0,0586 €			
<b>Coût du m3 part SBL</b>		<b>0,2396 €</b>	<b>0,3260 €</b>	<b>0,1686 €</b>	<b>0,1704 €</b>
Surtaxe SUEZ		0,2978 €			
<b>Coût du m3 (SBL – SUEZ)</b>		<b>0,5374 €</b>	<b>0,6238 €</b>	<b>0,4664 €</b>	<b>0,4682 €</b>
Agence de l'Eau		0,0800 €			
<b>Coût du m3 HT</b>		<b>0,6174 €</b>	<b>0,7038 €</b>	<b>0,5464 €</b>	<b>0,5482 €</b>
TVA 5,5%		0,0340 €	0,0387 €	0,0301 €	0,0302 €
<b>Coût du m3 TTC</b>		<b>0,6514 €</b>	<b>0,7426 €</b>	<b>0,5764 €</b>	<b>0,5784 €</b>

# 3. INDICATEURS TECHNIQUES

## 3.1. Ressources propres

Ouvrage	Débit nominal m <sup>3</sup> /h	Prélèvement 2017 m <sup>3</sup>	Prélèvement 2018 m <sup>3</sup>
Puits FLORENSAC	4 800	18 470 851	17 236 350
La Lauzette Saint Jean de Védas	450	25 982	-
Forage de Vias	160	456 802	436 481
Forage du Boulidou	180	251 220	513 241
Forage de l'Olivet	300	-	-
Forage de Pinet	50	43 950	51 135
Forage de Montagnac - plaine	100	301 613	259 687
Forage de Montagnac - Belluguettes	20	-	-
<b>Total des prélèvements [m<sup>3</sup>]</b>		<b>19 550 418</b>	<b>18 496 894</b>

## 3.2. Production, Distribution

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2016	2017	2018
Volume produit	18 410 015	19 550 418	18 474 394
Volume importé	-	-	-
Volume Fabrègues	1 643 024	1 855 167	1 578 751
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>20 053 039</b>	<b>21 405 585</b>	<b>20 053 145</b>
Ventes en Gros (urbains)	11 065 604	11 767 421	10 765 055
Volumes vendus aux abonnés (ruraux)	5 626 517	5 813 258	5 970 905
<b>Volume total vendu</b>	<b>16 692 121</b>	<b>17 580 679</b>	<b>16 735 960</b>
Volumes non facturés	3 360 918	3 824 906	3 317 185

La consommation moyenne en m<sup>3</sup> par abonnement et par an est de :

112

114

### 3.3. Abonnés

Clients	2016	2017	2018
Nombre total clients	42 568	45 497	46 616

#### 3.3.1. Répartition des abonnés par commune

	Clients	Prime fixe
Bouzigues	1 072	1 092
Cournonsec	1 341	1 351
Loupian	1 222	1 407
Marseillan	8 873	10 298
Gigean	2 613	2 811
Montbazin	1 162	1 206
Saussan	667	685
Mireval	1 332	1 382
Vic la Gardiole	954	2 395
Poussan	2 342	2 586
St Jean de Védas	4 472	5 023
St Georges d'Orques	2 572	2 717
Lavérune	1 311	1 379
Cournonterral	2 769	2 928
Villeveyrac	1 666	1 695
Murviel les Montpellier	748	758
Fabrègues	2 847	3 242
Pignan	3 051	3 294
Pinet	894	980
Montagnac	2 032	2 200
Vias	2 676	2 760
<b>Total des abonnés</b>	<b>46 616</b>	<b>52 189</b>

### 3.4. Longueur du réseau

	2016	2017	2018
Linéaire du réseau hors branchements en km	786	831	839

### 3.5. Performance du réseau

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

#### Rendement du réseau de distribution =

$(\text{consommations comptabilisées} + \text{exportations} + \text{estimation consommations sans comptage} + \text{volume de service}) / (\text{volume produit} + \text{importations})$

	2014	2015	2016	2017	2018
Rendement du réseau de distribution [%]	80,46%	84,81%	88,21%	86,43%	87,17%
Rendement moyen / 3 ans	84,49				
				86,48	
				87,27	

#### Indice des volumes non comptés =

$(\text{Estimation consommations sans comptage} + \text{volume de service} + \text{pertes}) / \text{longueur du réseau hors branchements}$

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	18,18	12,79	10,33	11,68	10,36
ILVNC moyen / 3 ans	13,77				
				11,60	
				10,79	

#### Indice linéaire de pertes en réseau =

$\text{pertes} / \text{longueur du réseau hors branchements}$

	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	15,42	10,63	8,23	9,57	8,4
ILP moyen / 3 ans	11,43				
				9,48	
				8,73	

## Performance du réseau par commune

- Rendement du réseau

Commune	Rendement réseau IDM			
	2016	2017	2018	moy / 3 ans
Bouzigues	73,10	74,60	75,80	<b>74,50</b>
Cournonsec	80,40	81,30	68,00	<b>76,57</b>
Cournonterral	74,90	76,20	62,90	<b>71,33</b>
Fabrègues	83,90	77,40	82,50	<b>81,27</b>
Gigean	71,20	69,00	64,20	<b>68,13</b>
Lavérune	97,20	93,10	91,70	<b>94,00</b>
Loupian	69,90	80,40	59,00	<b>69,77</b>
Marseillan	86,10	73,50	76,10	<b>78,57</b>
Mireval	79,90	71,70	71,50	<b>74,37</b>
Montagnac	66,50	64,10	72,80	<b>67,80</b>
Montbazin	71,90	72,90	69,60	<b>71,47</b>
Murviel les Mtp	57,00	55,50	53,40	<b>55,30</b>
Pignan	76,90	83,70	83,60	<b>81,40</b>
Pinet	76,40	87,90	85,80	<b>83,37</b>
Poussan	88,90	79,60	85,80	<b>84,77</b>
Saussan	82,50	80,60	100,20	<b>87,77</b>
St Georges d'Orques	73,70	62,80	65,20	<b>67,23</b>
St J de Vedas	82,70	80,50	81,80	<b>81,67</b>
Vias	71,40	71,40	76,80	<b>73,20</b>
Vic la Gardiole	87,00	83,30	91,70	<b>87,33</b>
Villeveyrac	76,80	65,50	68,70	<b>70,33</b>

- Indice Linéaire de Perte

Commune	ilp - m <sup>3</sup> /km/j			moy / 3 ans
	2016	2017	2018	
Bouzigues	7,95	7,92	7,12	<b>7,66</b>
Cournonsec	7,38	6,54	12,77	<b>8,90</b>
Cournonterral	13,23	11,04	17,98	<b>14,08</b>
Fabrègues	5,33	7,95	6,14	<b>6,47</b>
Gigean	13,45	14,45	17,94	<b>15,28</b>
Lavérune	0,8	1,92	2,24	<b>1,65</b>
Loupian	6,32	3,35	10,95	<b>6,87</b>
Marseillan	5,33	10,58	9,97	<b>8,63</b>
Mireval	5,37	8,51	7,35	<b>7,08</b>
Montagnac	11,31	11,81	6,34	<b>9,82</b>
Montbazin	10,64	9,89	11,9	<b>10,81</b>
Murviel les Montpellier	15,09	14,14	14,62	<b>14,62</b>
Pignan	8,84	5,46	5,91	<b>6,74</b>
Pinet	5,71	2,79	2,78	<b>3,76</b>
Poussan	3,64	7,31	4,98	<b>5,31</b>
Saussan	4,27	4,99	-0,04	<b>3,07</b>
St Georges d'Orques	12,29	18,81	15,91	<b>15,67</b>
St J de Vedas	6,48	7,54	6,52	<b>6,85</b>
Vias	9,65	9,65	7,09	<b>8,80</b>
Vic la Gardiole	3,64	4,64	2,49	<b>3,59</b>
Villeveyrac	5,78	9,83	6,77	<b>7,46</b>

## 4. LES TRAVAUX

### 4.1. Travaux du renouvellement du réseau

Dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites et branchements d'eau potable le Syndicat a réalisé un montant de travaux de 4 209 749 € HT sur l'ensemble de son territoire dont :

<u>Pour le marché à bons de commande</u>	3 549 242 €
<i>Groupement d'entreprise EHTP SOLATRAG ASTRUC SOLIVE</i>	
<u>Groupement de commande Sur les communes de Gigean et Vic la Gardiole</u>	291 943 €
<i>Gigean, Vic la Gardiole, Poussan, Saint Jean de Védas, Ioupien</i>	
<u>Pour le marché à bons de commande de VIAS</u>	368 564 €
<i>EIFFAGE SCAM</i>	

### 4.2. La Maîtrise d'œuvre

Afin de réaliser ses études de maîtrise d'œuvre, le Syndicat a mis en place un marché de maîtrise d'œuvre (Accord Cadre) en 2017. La durée est de 1 an renouvelable 7 fois soit 8 ans au total.

Le bureau d'étude titulaire du marché est le Cabinet MERLIN.

### 4.3. Raccordement de MONTAGNAC

La première tranche du projet de sécurisation de l'adduction de la commune de Montagnac est terminée. L'alimentation de la base de BESSILES depuis le réseau de Villeveyrac au lieu-dit JOLIMONT est en fonctionnement.. Le montant des travaux s'élevait à 838 682 € HT

Le forage des Béluettes, qui était la principale ressource en eau de la base de Bessilles, est arrêté. Le syndicat étudie la possibilité d'abroger la DUP de ce forage.

Le syndicat a lancé les études de la phase 2 du projet de sécurisation du bourg de Montagnac. Ces études portent sur l'implantation d'un réservoir et le tracé de la conduite d'adduction d'eau potable entre la base de Bessilles et le Bourg de Montagnac.

Le Syndicat négocie avec différents propriétaires les servitudes de passage ou l'achat de terrains pour l'implantation des ouvrages et des conduites.

## 4.4. Débitmètres

Le syndicat dans le cadre de la gestion de son réseau et afin d'améliorer le rendement de celui-ci a lancé un marché pour la mise en place de 32 débitmètres supplémentaires.

Avec l'ensemble des équipements posés des campagnes de sectorisation sur l'ensemble du territoire permettront de mieux cerner le fonctionnement du réseau et d'améliorer la recherche de fuites.

Ces débitmètres seront installés sur les communes suivantes :

Montagnac, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Gigean, Loupian, Marseillan, Murviels les montpellier, Pignan, Saint Georges d'Orques, Saint Jean de védas, Vic la Gardiole et Vias

Le marché a été attribué au groupement d'entreprises : EHTP, SPIE, SUEZ

Le montant du marché s'élève à 1 029 429,04 € HT. La fin des travaux et programmée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019.

## 4.5. Raccordement de Vias

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de VIAS a transféré la compétence Eau au Syndicat.

Le Syndicat étudie les différents tracés pour interconnecter le réseau de la commune de Vias au réseau d'adduction de Syndicat (Boucle SUD)

Ce raccordement représente 10,80 km de conduite pour un montant prévisionnel 9,30 M€ dont 8,45 M€ pour les travaux.

Le Syndicat se rapproche des partenaires financiers pour une éventuelle participation au projet.

Les études environnementales, topographie, archéologie, sont lancées. La restitution est prévues pour 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Le Syndicat négocie avec différents propriétaires les servitudes de passage ou l'achat de terrains pour l'implantation des ouvrages et des conduites.

## 4.6. Doublement de l'usine G. DEBAILLE

Dans le cadre de la mise à jour de son schéma directeur de Production et d'Adduction d'eau potable, le syndicat, afin de répondre aux besoins futurs à l'horizon 2040, doit réaliser le doublement de l'usine G. DEBAILLE à Fabrègues. La production d'eau potable de l'usine passera de 30 000 m<sup>3</sup>/j à 60 000m<sup>3</sup>/j.

Le Cabinet Merlin réalise les études de maitrise d'œuvre de cette extension qui comprend :

- Le doublement de l'usine
- Les conduites de raccordement aux réseaux d'adduction du Haut, Moyen et Bas Service
- Un réservoir d'équilibre (augmentation de la capacité de stockage)

Le montant prévisionnel des études de maitrise d'œuvre (AVP) s'élève à 234 420,00 € pour un montant prévisionnel de travaux de 26,00 M€ HT.

Les études environnementales, topographie, archéologie, sont lancées. La restitution est prévue pour 2020.

Le Syndicat négocie avec différents propriétaires les servitudes de passage ou l'achat de terrains pour l'implantation des ouvrages et des conduites.

## **4.7. Projet des siphons de SETE**

Dans le cadre du renouvellement des siphons de SETE, le syndicat, a lancé une consultation d'entreprises pour la réalisation d'un forage dirigé sous les quartiers de la Plagette et la pointe courte à Sète.

Le projet est validé par ces services : Maritimes, Portuaires ainsi que le service Route du Département et la SNCF, afin de recueillir leurs avis sur le Projet.

Suite à la demande de Subvention auprès des services de l'agence de l'eau, ce dossier est éligible. Le montant de la subvention est de 925 606 € pour un montant prévisionnel de travaux de 1 246 608 € HT.

Le marché est attribué

Pour le lot 1 : Forage dirigé entreprise SUBTERRA pour un montant prévisionnel de 956 150,00 € HT

Pour le lot 2 : Conduites et Raccordements groupement d'entreprises EHTP, SPIE pour un montant prévisionnel de 316 207,14 € HT

Les travaux ont débutés au mois d'octobre 2018, soit après la saison estivale. La fin des travaux est programmée pour Avril 2019.

## **4.8. Renforcement de l'Adduction de COURNONSEC**

Suite aux réunions de travail avec notre société fermière (SUEZ), le Syndicat a lancé une étude sur le renforcement de l'adduction de COURNONSEC.

Des achats et servitudes de passage sont négociés avec les propriétaires.

Un permis de construire déposé en mairie pour la station de reprise a été accepté.

Le syndicat travaille en coordination avec les services de Montpellier Méditerranée Métropole pour la traversée de la RD 5.

## **4.9. Schéma Directeur AEP**

Suite à la nouvelle législation sur les économies d'eau et le rendement des réseaux d'eau potable, le Syndicat a réalisé les schémas directeurs des communes suivantes :

- Fabrègues, Gigan, Montbazin, Poussan, Montagnac, Pinet, Bouzigues, Loupian, Villeveyrac, Vic la Gardiole Marseillan et Mireval

Sont en cours d'élaboration par les bureaux d'études MERLIN et ENTECH les schémas directeurs AEP des communes de :

<b>Communes</b>	<b>Montant € HT</b>	<b>Date de fin d'études</b>
Saint de Védas	40 833,60	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Saussan	28 204,20	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Cournonsec	29 365,20	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Cournonterral	36 069,00	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Lavérune	29 365,20	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Pignan	30 057,50	1 <sup>er</sup> semestre 2020
St Georges d'Orques	26 161,50	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Murviel les Montpellier	23 503,50	1 <sup>er</sup> semestre 2020

La mise à jour du schéma de Production est d'adduction est en cours. La restitution est programmée après la validation des schémas en cours.

## **4.10. Mise en place d'un SIG**

Le Syndicat a mis en place un Système d'Information Géographique couplé à une gestion Patrimoniale de ses réseaux.

Le cabinet Merlin assiste le Syndicat dans cette démarche.

Cette étude permettra d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des conduites de distribution.

La restitution de cette étape est programmée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019.

Suite à l'intégration de la commune de Vias, le Syndicat finalise un dossier de demande de subvention pour intégrer le réseau de Vias dans le SIG.

## **4.11. Diagnostic Réservoirs**

Le Syndicat dans le cadre de la gestion de son patrimoine, a lancé une campagne d'osculution des bétons armés des réservoirs du Syndicat. La restitution du diagnostic final met en évidence la nécessité d'intervention sur les réservoirs de Villeveyrac, Loupian, Murviel les Montpellier, Agde, Balaruc, Fabrègues, Gigean, Pignan, Saint Georges d'orques et Poussan.

Le syndicat a lancé un marché de travaux pour la réhabilitation du réservoir du Mont Saint Loup à AGDE

Le marché est attribué

Pour le lot 1 : Forage dirigé au groupement d'entreprises BUESA STRAS SOLATRAG pour un montant prévisionnel de 743 611,50 € HT

Pour le lot 2 : Electricité, Automatismes à l'entreprise SPIE pour un montant prévisionnel de 81 202,33 € HT

Pour le lot 3 : Equipements hydrauliques et serrurerie à l'entreprise Campagnol pour un montant prévisionnel de 483 287,00 € HT

La fin des travaux est prévue pour mai 2019.

Le Syndicat prévoit de lancer les marchés suivants pour la réhabilitation des ouvrages

Sites	Montant € HT prévisionnel	Date travaux
Balaruc (15 000 m <sup>3</sup> ) Gigean (1 500 m <sup>3</sup> ) Marseillan (1500 m <sup>3</sup> )	1 268 729,00	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Fabrègues (500 m <sup>3</sup> ) – Loupian (500 m <sup>3</sup> et 350 m <sup>3</sup> ) Murviel les Ifs (150 m <sup>3</sup> ) Pignan gardies (1 500 m <sup>3</sup> )	891 585,00	1 <sup>er</sup> semestre 2022
Poussan (400 m <sup>3</sup> ) St Georges d'Orques (cadelle 1 500 m <sup>3</sup> ) Villevyrac sur tour (600 m <sup>3</sup> )	709 385,00	1 <sup>er</sup> semestre 2023

## 4.12. Les ressources

### Le Bouldou

La procédure de DUP est terminée. Les périmètres de protection et le dossier réglementaire pour l'autorisation de mettre en distribution l'eau provenant du forage sont validés par arrêté préfectoral en date du 18 décembre 2012.

Le Syndicat lance les études pour les travaux de mise en conformité du forage. (Réalisation d'un local pour le traitement aux UV)

Les travaux sont prévus pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2019

### Les Pesquiers

Le Syndicat est en attente des résultats de l'étude des volumes prélevables (EVP), menée dans le cadre de la procédure du SAGE pour déposer le dossier de la procédure de DUP.

Le bureau d'études EURYECE est en charge de ce dossier. Le montant prévisionnel des études s'élève à 48 507,50 € HT.

### Le forage de la plaine à Montagnac

Dans le cadre La procédure de DUP des forages de la plaine à Florensac, un dossier complémentaire a été déposé auprès des service de l'état (ARS) pour un forage de secours « F3 ».

L'hydrogéologue agréé a rendu son rapport définitif.

Le Bureau d'études ENTECH est en charge du projet de réalisation du forage définitif et la réhabilitation du forage existant.

Le syndicat doit déposer un nouveau dossier de déclaration d'Utilité Publique pour la mise en service du forage F3.

L'enquête publique pour cette DUP est programmée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019

### Achat de terrains pour la protection de la ressource

Dans le cadre de la protection de la ressource et de la réalisation de ses travaux, le Syndicat se porte acquéreur de terres situées sur les communes de FLORENSAC, PIGNAN, VILLEVEYRAC et FABREGUES.